



Le Portail Famille est désormais accessible pour toutes les réservations péri et extrascolaires de vos enfants.

#### **Pour votre première connexion :**

- Utilisez l'adresse mail communiquée au service scolaire
- Indiquez avoir oublié votre mot de passe ce qui générera automatiquement un nouveau mot de passe
- Récupérez votre nouveau mot de passe dans votre boîte de messagerie (vérifier dans vos indésirables le cas échéant)
- Connectez-vous dans votre espace personnel avec votre nouveau mot de passe

Le Service Scolaire reste à votre disposition pour toute question ou toute aide.

Pour simplifier les inscriptions péri et extrascolaires (Restauration scolaire, Point Accueil Enfance, Etude Surveillée, Accueil de Loisirs), la commune de Noisy-le-Roi met à votre disposition un **Portail Famille** <sup>[1]</sup> gratuit, accessible 24h/24, 7jours/7.

## **Conditions d'utilisation**

### **Informations légales**

L'utilisation de ce service est réservé à un usage strictement personnel. Toute reproduction ou représentation, en tout ou partie, à d'autres fins sur un quelconque support est interdite.

Le non respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

### **Conditions générales du Portail Famille**

L'utilisation de ce portail est exclusivement réservé aux usagers des services péri et extrascolaires de la commune. Cette dernière met en oeuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité et la confidentialité des données transmises en ligne. Elle a mandaté Paybox System pour le paiement en ligne sécurisé.

### **Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978**

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur peut demander la communication des informations nominatives le concernant et les faire rectifier le cas échéant.

## **Repères:**

### **Païement en ligne**

Vous pouvez désormais payer directement en ligne les activités péri et extrascolaires de vos enfants. Il vous suffit de vous connecter sur votre compte personnel du Portail Famille, rubrique « consulter et payer mes factures ».

### **COVID 19 - Attention, les services scolaire et régie vous reçoivent UNIQUEMENT sur rendez-vous.**

**Pour cela, merci de les contacter par téléphone ou par email:**

- **Scolaire : 01 30 80 08 19 - [scolaire@noisyleroi.fr](mailto:scolaire@noisyleroi.fr)** <sup>[2]</sup>
- **Régie : 01 30 80 15 22 - [finance-regie@noisyleroi.fr](mailto:finance-regie@noisyleroi.fr)** <sup>[3]</sup>

### **Documents:**

- [📄 Guide d'utilisation du Portail Famille](#) <sup>[4]</sup>
- [📄 Règlement intérieur du Portail Famille](#) <sup>[5]</sup>
- [📄 Tarifs 2020-2021](#) <sup>[6]</sup>

### **Voir aussi:**

[Portail Famille](#) <sup>[1]</sup>

### **Contact:**

Service Scolaire  
01 30 80 08 19  
[scolaire@noisyleroi.fr](mailto:scolaire@noisyleroi.fr) <sup>[2]</sup>

**Liens**

[1] <https://noisyleroi.mushroom-software.com/>

[2] <mailto:scolaire@noisyleroi.fr>

[3] <mailto:finance-regie@noisyleroi.fr>

[4] [https://www.noisyleroi.fr/sites/noisyleroi/files/document/article/guide\\_dutilisation\\_du\\_portail\\_famille.pdf](https://www.noisyleroi.fr/sites/noisyleroi/files/document/article/guide_dutilisation_du_portail_famille.pdf)

[5] [https://www.noisyleroi.fr/sites/noisyleroi/files/document/article/reglement\\_interieur\\_2018\\_2019.pdf](https://www.noisyleroi.fr/sites/noisyleroi/files/document/article/reglement_interieur_2018_2019.pdf)

[6] [https://www.noisyleroi.fr/sites/noisyleroi/files/document/article/tarifs\\_2020-\\_2021.pdf](https://www.noisyleroi.fr/sites/noisyleroi/files/document/article/tarifs_2020-_2021.pdf)